

# Migrants : reconduite des déboutés, mon œil !



Edouard Philippe et Emmanuel Macron, alors ministre de l'économie, le 1er février 2016 à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). *Crédits photo : LOIC VENANCE/AFP*

Le Président et son Premier ministre nous assurent que les migrants vont être traités avec humanité et fermeté et que l'asile politique n'est pas l'ouverture de toutes les portes. En pratique, les demandes d'asile vont être examinées plus rapidement et les déboutés seront reconduits dans leur pays d'origine. Qui peut croire à cette fable ?

Tout d'abord, les vrais demandeurs d'asile politique ne sont qu'une poignée d'intellectuels et de politiques qui risquent effectivement d'être persécutés dans leur pays. Mais ceux-là sont chez nous depuis belle lurette et ne font pas partie des migrants. Alors, nos décideurs ont généreusement élargi la notion d'asile politique en l'étendant aux ressortissants de pays en guerre. Mais ces jeunes hommes, Afghans, Syriens, Soudanais, le plus souvent, qui fuient effectivement la guerre, ne sont-ils pas ce qu'on pourrait appeler, si on osait appeler les choses par leur nom, des déserteurs ? Des déserteurs qui ont saisi l'occasion de ces guerres civiles

pour essayer de s'installer chez nous.

Malgré tout, les instances ad hoc continuent à considérer l'immense majorité des migrants comme des réfugiés économiques, qui doivent être expulsés vers leurs pays d'origine. Et les belles âmes de préconiser que l'on aide davantage ces pays d'origine pour que puisse y vivre leur population, dont le problème vient essentiellement d'une natalité galopante et irresponsable. On sait très bien que c'est parfaitement vain, indépendamment du fait que nous n'avons aucune obligation morale de remédier à des situations qui ne sont pas de notre fait, même si on n'arrête pas de nous faire le coup de la nécessaire compassion.

Mais, là où on se moque de nous, c'est quand on nous assure virilement que les déboutés seront expulsés. Mon œil ! D'abord lesdits pays d'origine n'en veulent pas et interdiraient aux bateaux ou aux avions qui les ramèneraient d'accoster ou d'atterrir. Et nous n'oserions jamais envoyer un nouveau Bugeaud chez les nouveaux Barbaresques ! Alors, on laisse les Barbaresques déboutés s'évanouir dans la nature, et, au fil du temps, se faire régulariser et même obtenir la nationalité française. La première mesure à prendre serait de poursuivre, pour aide au séjour clandestin d'étrangers, les ONG qui les amènent sur les côtes européennes et d'arraisonner leurs bateaux. Notre Marine Nationale serait plus utile au pays en faisant ça qu'en jouant les boys-scouts pour concourir aux sauvetages en mer. Elle pourrait aussi réagir à l'australienne, ou presque à l'australienne, c'est-à-dire ramener les clandestins à la limite des eaux territoriales des pays de départ, leur donner les moyens de retourner sur la terre ferme avec des embarcations de fortune et couler les bateaux des passeurs. Les vocations de migrants comme de passeurs en seraient surement découragées.

Quant à ceux qui seraient tout de même arrivés en France, inutile de songer à les renvoyer dans leur pays d'origine. La seule chose faisable est de les « reconduire à une frontière

», frontière terrestre bien sûr. Et nous ne pouvons pas faire ce cadeau à nos amis et voisins européens. Alors, regardons nos atlas. Avec qui la République Française a-t-elle des frontières terrestres non européennes ? Si on utilisait ce grand dépaysement avec les jungles de Calais, de La Chapelle ou d'ailleurs, au lieu de disséminer le problème dans tous nos villages, nul doute que l'effet dissuasif jouerait immédiatement à plein, jusqu'au fond de l'Afrique et de l'Asie Centrale. C'est un problème de logistique parfaitement soluble. Et un tel exemple aurait pour effet de tarir illico les nouvelles arrivées. Mais pour ça, il ne faut pas se laisser tétaniser par des bienpensants malfaisants !

**Eric Burnouf**